

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 44 (1903), p. 77-80

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1903__44__77_0

© Société de statistique de Paris, 1903, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 3. — MARS 1903.

I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 FÉVRIER 1903.

SOMMAIRE. — Adoption du procès-verbal de la séance précédente — Distinctions honorifiques. — Nomination d'un membre titulaire. — Présentation de trois membres titulaires. — Présentation d'ouvrages : M. le Secrétaire général. — Communication de M. Alfred Neymarck : 1° Les émissions et remboursements des obligations de chemins de fer en 1902 ; 2° Statistique nouvelle sur le morcellement et la diffusion des principales valeurs mobilières ; discussion : MM. Yves Guyot, Arthur Fontaine, Limousin, Levasseur, March, Neymarck, Moret et Malzac.

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Schelle. Le procès-verbal de la séance du 21 janvier 1903 est adopté.

M. le PRÉSIDENT informe la Société que M. Yot, chef de service de la comptabilité à la Banque de France, vient d'être promu officier de l'Instruction publique.

M. BÉNAC, directeur du mouvement général des fonds au Ministère des finances, proposé comme membre titulaire à la précédente séance, est nommé en cette qualité à l'unanimité.

Sont proposés comme membres titulaires : MM. Georges *Thenon*, administrateur de la Compagnie des chemins de fer de Santa-Fé, 59, rue Charles-Lafitte, à Neuilly-sur-Seine (Seine), présenté par MM. A. Neymarck, Schelle et Flechey ; E. *Navarre*, président de la Chambre des administrateurs judiciaires près le tribunal de la Seine, présenté par les mêmes ; Maxime *Ducrocq*, notaire à Lille (Nord), 64, boulevard de la Liberté, présenté par MM. de Foville et de Swarte.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL donne lecture de la liste des documents parvenus depuis la dernière séance. On en trouvera la liste détaillée, p. 115. Nous croyons cependant devoir signaler *Le Conseil général de la Seine de 1791 à 1902*, par M. H. Lanfant, rédacteur principal au secrétariat dudit Conseil. Cet ouvrage reflète les effets toujours intéressants et quelquefois inattendus, dans la région avoisinant Paris, des mouvements politiques survenus dans la capitale, et l'auteur a fait preuve dans sa documentation d'une véritable sagacité.

L'ordre du jour appelle la communication de M. Alfred Neymarck : 1° les émissions et remboursements des obligations des chemins de fer français en 1902 ; 2° Statistique nouvelle sur le morcellement et la diffusion des principales valeurs mobilières. La première étude est la suite de celles du même genre publiées chaque année par l'auteur dans notre Journal. La deuxième, d'un intérêt très particulier, fait ressortir finalement le nombre des possesseurs de titres suivant le nombre de ces mêmes titres (nombre de personnes possédant 1 titre, 2 à 5 titres. ..., 100, plus

de 100 titres). Il en ressort finalement que, d'une façon très générale, aussi bien pour la rente sur l'État, la Banque de France, le Crédit foncier, la Ville de Paris, que pour les compagnies de chemins de fer, le nombre de possesseurs d'un nombre important de titres est infime comparativement à celui des possesseurs de quelques titres seulement, qui est considérable. La lecture de cette communication substantielle et étendue, qui commence à paraître dans le présent numéro, donne lieu à la discussion suivante :

M. Yves GUYOT demande la parole. Il dit que la communication de M. Neymarck, très documentée selon son habitude, fera, comme les précédentes, honneur à la Société de statistique. Les chiffres qu'elle contient seraient fort utiles à nombre d'hommes qui invoquent tous les jours des chiffres sans étudier la statistique et qui rêvent une société dans laquelle la statistique aurait cependant à jouer le premier rôle, puisque ce serait d'après les renseignements qu'elle fournirait qu'ils dirigeraient la vie économique de la nation. Sans doute, les chiffres cités n'indiquent pas une certaine inconnue. Un possesseur d'obligations de chemins de fer peut être en même temps possesseur d'obligations de la Ville de Paris ou d'un petit titre de rentes. Mais cette réserve faite, on a le droit d'examiner si la thèse exposée par Karl Marx dans son *Manifeste communiste* de 1847 a été confirmée par les événements qui se sont produits depuis un demi-siècle. Il montrait l'humanité se partageant en deux parties, l'une se réduisant en nombre, mais accaparant les capitaux, l'autre augmentant en nombre, mais devenant de plus en plus pauvre : d'un côté, la concentration des capitaux, de l'autre, l'accumulation de la misère.

Or, les constatations qui résultent du travail de M. Neymarck prouvent exactement le contraire. Le nombre des capitalistes ne diminue pas, il augmente ; et, par conséquent, la matière première du collectivisme, loin d'augmenter, diminue chaque jour. Tout possesseur d'obligations de chemins de fer entend les garder pour lui et, s'il acceptait le partage, ce serait celui des autres avec lui, mais il refuserait énergiquement de l'opérer en sens inverse. C'est là un fait de nature à décourager ceux qui basent leur politique sur la conception de Karl Marx et à rassurer ceux qui s'en épouvantent.

M. Arthur FONTAINE trouve fort utile la statistique de M. Neymarck, portant sur les certificats nominatifs des obligations ou actions de chemins de fer ; elle se prête à de très intéressantes études sur la répartition des fortunes ; mais il estime prématurées les conclusions tirées par l'honorable membre des chiffres qu'il a présentés. Il n'importe guère qu'il y ait peu de gros certificats et beaucoup de petits ; quelques gros certificats peuvent représenter un capital total supérieur à celui que représentent une grande quantité de petits certificats. Ainsi, autant qu'il lui a été permis d'en juger par des calculs rapides sur la répartition lue par M. Neymarck des obligations de la Compagnie des chemins de fer de l'Est, la grande masse des obligations paraît être aux mains d'un nombre peu considérable de porteurs relativement importants. Avant de tirer des conclusions des chiffres de M. Neymarck, il faut calculer les capitaux possédés par chacun des groupes de porteurs distingués par sa statistique : petits, moyens, gros.

Il serait intéressant, d'ailleurs, d'étudier corrélativement la composition des portefeilles petits, moyens ou gros d'après les portefeilles des rentiers déposants à la Banque de France ou dans un établissement de crédit. On pourrait peut-être se faire ainsi une idée de la fortune mobilière ordinaire d'un porteur de dix obligations, de vingt obligations, de cinquante, de cent obligations de chemins de fer.

M. Alfred NEYMARCK fait observer que M. des Essars a recherché quelle était la valeur moyenne des revenus fixes et des revenus variables et que les résultats de sa statistique sont presque identiques. D'ailleurs, il suivra ces statistiques et les représentera à certaines périodes afin de permettre les comparaisons.

M. LIMOUSIN appuie les observations de M. Arthur Fontaine. Pour réfuter les allégations des socialistes collectivistes, on a besoin de tirer de semblables statistiques des conclusions qui ne soient pas de simples apparences. Ce qui serait intéressant à savoir c'est si, pour les titres des principales Compagnies de chemins de fer, le capi-

tal possédé par les gros capitalistes est plus considérable, égal ou moindre que celui disséminé entre les mains des petits porteurs. Il serait bon de pouvoir affirmer que le plus gros du capital est dans les mains de la masse.

M. Em. LEVASSEUR estime qu'il est bon d'avoir les doubles indications. L'emploi des gros capitaux comme celui du petit capital constitué par l'épargne est un bien, pour la société. Un fait certain c'est qu'il y a beaucoup de petits capitalistes.

M. Yves GUYOT répète qu'on peut dire que la théorie formulée par Karl Marx est fausse. Il y a certainement plus de ces petits capitalistes depuis 1847 qu'avant.

M. Arthur FONTAINE réplique qu'on n'en sait encore rien. On pourra être fixé dans quinze ou vingt ans, quand on aura suivi les mouvements des gros et des petits capitaux. D'ailleurs il est impossible d'établir la démarcation.

M. LIMOUSIN voit que le dissentiment est né entre économistes et statisticiens purs. M. Alfred Neymarck a voulu combattre l'idée de l'existence d'une ploutocratie. Me plaçant à ce point de vue tendancieux, je désirerais savoir, dit-il, si la grande masse de la richesse mobilière — les trois quarts des titres par exemple — est entre les mains de la masse des petits porteurs et un quart seulement entre celles des riches capitalistes.

M. E. LEVASSEUR ajoute qu'il faudrait envisager les deux tendances. S'il y a aujourd'hui beaucoup plus de petits capitalistes — et cela semble être — par exemple si, au lieu de 10 000 capitalistes possédant en 1850 chacun environ 1 000 fr., il y en a maintenant 100 000 possédant cette somme et qu'au lieu de 1 000 millionnaires il y en ait 2 000, des deux côtés il y a eu progrès social et cela ne constitue pas antithèse.

M. Lucien MARCIU doute que la séparation des capitalistes en riches et pauvres ait un sens précis ; c'est une question de degrés, où faire la coupure ? Ce qui semble intéressant, comme le suggère M. Yves Guyot, c'est de savoir si la répartition des fortunes se modifie et dans quel sens elle se modifie. La statistique de M. Neymarck n'autorise aucune conclusion à cet égard, mais, d'après certaines statistiques des revenus, dont la Société de statistique a eu communication, d'après ce que nous montre l'Amérique où, depuis cinquante ans, le salaire de 2 fr. est devenu de 4 ou 5 fr., tandis qu'à l'autre bout de l'échelle le millionnaire est devenu milliardaire, il est permis de penser que, au moins dans certaines régions, l'écart entre les plus riches et les plus pauvres va en augmentant, sans d'ailleurs que ce fait, à lui seul, légitime aucune conclusion pessimiste.

Quelle que soit l'évolution des fortunes, la statistique très intéressante de M. Neymarck le deviendra beaucoup plus si, comme son auteur nous le fait espérer, elle est renouvelée à certains intervalles. A cet égard, une partie très instructive de son travail est le classement des titres du Crédit foncier à quinze ans de distance. Des chiffres qui nous ont été communiqués il résulte que les gros certificats deviennent moins nombreux. Il ne semble pas qu'on puisse en tirer argument pour conclure à une diminution des grosses fortunes ; il est probable que c'est la conséquence d'une division des portefeuilles entre un nombre de valeurs de plus en plus grand ; c'est un point qui a son importance.

M. Alfred NEYMARCK, répondant aux diverses observations qui sont présentées, rappelle qu'il a voulu simplement, par des chiffres précis, démontrer la diffusion, le morcellement de plus en plus grand, d'une partie considérable de l'épargne française. Au fur et à mesure que les créations de titres mobiliers se sont développées dans notre pays, — titres de rentes françaises, obligations de chemins de fer et actions, Ville de Paris, Crédit foncier, — plus ces valeurs diverses se sont démocratisées et sont devenues le mode de placement favori des capitaux. C'est une démocratie financière qui possède en majeure partie ces valeurs mobilières. Il y a sans doute de riches, très riches capitalistes et il est heureux qu'il en soit ainsi ; mais il est fort heureux aussi, et c'est ce que l'orateur a tenu à démontrer, que les milliers de petites gens d'épargne soient nombreux, forment la majorité et possèdent, en somme, tellement le nombre en est grand, « de la poussière de titres et de la poussière de revenus ». Le nombre des petits capitalistes s'accroît d'année en année : le relevé des souscriptions sur les diverses émissions le prouve.

M. MORET est également de cet avis. L'expérience des grandes Sociétés de crédit indique que la plus grosse part des titres est souscrite aux émissions par de petites bourses.

M. MALZAC ajoute que l'augmentation de la valeur des petits et des gros portefeuilles résulte également de l'accroissement de la fortune publique. Ce n'est pas la même totalité de valeurs qui existe à présent et qui existait en 1847. Il faut tenir compte de ce fait en mesurant le mouvement des titres.

M. le PRÉSIDENT remercie M. Alfred Neymarck de ses intéressantes communications et exprime le vœu qu'il continue périodiquement ces statistiques de la répartition des valeurs mobilières; ces comparaisons seront très instructives.

La séance est levée à 11 heures dix minutes.

Le Secrétaire général,
E. FLÉCHEY.

Le Président,
SCHELLE.
